

# VERS une GESTION COOPÉRATIVE du SITE WEB des COLLECTIFS...

*Pensez à indiquer dans vos correspondances postales / électroniques / supports d'informations  
l'adresse du site web des collectifs :*

<http://www.ac.eu.org>

Depuis cette rentrée, la fréquentation du site web des collectifs d'AC ! (<http://www.ac.eu.org>) s'est envolée avec des journées à 1 200 visites ce qui conduit à un cumul dépassant les 35 000 visites en quelques semaines. L'annonce faite aux chômeurs indemnisés de réductions de leur durée d'indemnisation ainsi que le projet de R.M.A (avec tous les points d'interrogation qui vont avec), la remise en cause de la durée d'indemnisation de l'Allocation Spécifique de Solidarité n'y sont pas pour rien...

Aux dernières assises de mars 2003, la décision de prolonger le salariat du webmestre pour une année (jusqu'en mars 2004) devait permettre de développer le site web des collectifs d'une façon coopérative avec l'utilisation d'une interface de publication tel que SPIP (système de publication pour l'internet - <http://www.spip.net/fr>). Une liste de diffusion a été mise en place afin de pouvoir débiter quelques échanges sur ce que nous voulons faire, quelques personnes sont déjà inscrites (voir Jacques Belin pour être inscrit et participer à cette liste). La structure actuelle du site (plus de 800 pages HTML, 60 méga-octets d'informations visuelles et téléchargeables) est disponible sur demande.



## **1. Pourquoi faire le choix d'utiliser une interface coopérative ?**

Il y a une multitude de réponses à cette question...

- ne pas laisser une seule personne (salariée ou pas) avoir en charge la publication d'informations, agir *ensemble* c'est aussi publier *ensemble*; s'impliquer dans un processus collectif...
- les textes de présentation de rubriques sont à la charge d'une seule personne ce qui autorise (naturellement) la subjectivité, tout comme une bonne partie du contenu rédactionnel, et cela à défaut du fonctionnement du comité de rédaction, ce n'est vraiment pas le meilleur des choix ;
- la coopération, c'est mettre en commun des compétences, une diversité d'idées, de points de vue. La publication d'informations n'est jamais anodine ! Autant enrichir le contenu à plusieurs !
- ...

*D'autres contributions techniques du présent webmestre sont téléchargeables à:*  
<http://www.ac.eu.org/contrib>

